

CE NE SERA PAS LA VIE D'AVANT

Quelle sera la vie des Français après le 11 mai ? Le Premier ministre et le ministre de la Santé ont donné quelques explications dimanche.

VIVRE AVEC

Le gouvernement prépare l'après 11 mai. Il donnera plus d'informations sur son organisation d'ici 15 jours. En attendant, Edouard Philippe a appelé à continuer les efforts. La crise n'est pas finie. Il a expliqué : « *Notre vie après le 11 mai ne sera pas comme avant. Pas tout de suite et pas avant longtemps. Nous allons devoir apprendre à vivre avec le virus* ». Il faudra continuer à respecter les gestes barrières (rester à plus d'un mètre des personnes, ne pas les embrasser...).

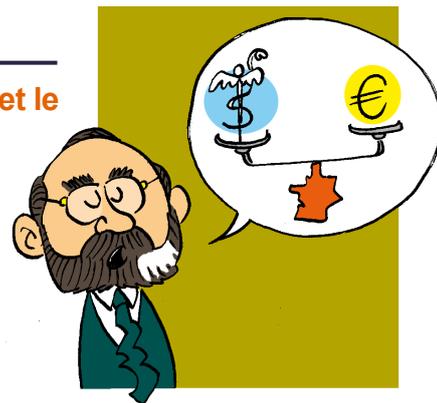
TRAVAIL À LA MAISON

Quand cela est possible, les personnes sont encouragées à

continuer à travailler chez elles. Les entreprises devront s'organiser pour respecter les gestes barrières. Les journées de travail pourraient être organisées différemment pour que les salariés ne soient pas tous présents en même temps. Cela permettrait aussi d'éviter qu'il y ait beaucoup de monde dans les transports à certaines heures.

MASQUES ?

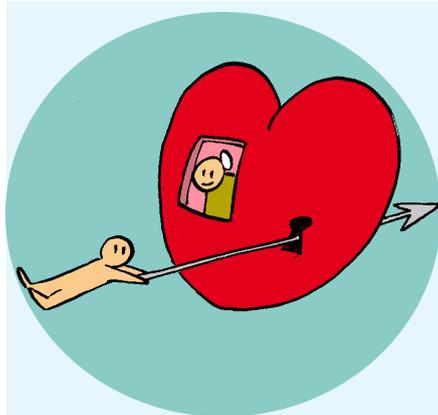
Dans des lieux, comme les transports, le masque pourrait être obligatoire. Aujourd'hui, la France produit chaque semaine 8 millions de masques pour le public. L'objectif est d'en produire 17 millions chaque semaine.



COMMERCES

Les magasins vont rouvrir, mais les clients devront garder les habitudes du confinement, comme attendre à plus d'un mètre les uns des autres. Les bars, restaurants, cinémas, musées... resteront fermés au moins jusqu'à mi-juillet. Les mariages, les anniversaires, les grandes réunions de familles ne devront pas être organisés dans les mois qui viennent.

VISITES POSSIBLES MAIS...



« *Vivre sans tendresse... le temps vous paraît long* », disait le chanteur Bourvil. Jeanne, en maison de retraite, l'a dit avec ses mots, sur France 2 : « *On ne peut pas discuter. Je suis enfermée toute la journée... C'est pas une vie à 97 ans...* ». Elle se force à manger parce que ses enfants le lui demandent. Les animateurs, les soignants, les directeurs... s'inquiétaient de voir des résidents perdre l'envie de vivre parce qu'ils ne pouvaient plus voir les gens qu'ils aiment. La situation est la même dans les établissements qui accueillent des personnes handicapées. Finalement, dimanche, le ministre de la Santé a annoncé que les visites seraient à nouveau autorisées, mais en respectant de nombreuses règles pour protéger la santé de tous. Les résidents ou les personnes en situation

de handicap doivent demander ces visites. Les directeurs décideront si cela est possible. Seules 2 personnes par famille pourront venir. Elles devront obtenir l'accord de l'établissement. Chacune s'engagera à respecter les gestes barrières. Il sera interdit de se toucher... mais l'amour passera par le regard !



Pas plus de 15 par classe

Ce mardi, le ministre de l'Éducation a expliqué devant les députés comment pourrait se faire le retour à l'école.

La semaine du 11 mai : les élèves de grande section, CP et CM2 reviendraient en classe. La semaine du 18 mai, ce seraient les élèves de 6^{ème} et 3^{ème} pour le collège, de 1^{ère} et de terminale pour le lycée. Puis la semaine du 25 mai, tous les élèves reprendraient les cours. Il ne devra jamais y avoir plus de 15 élèves par classe. Des groupes resteraient à la maison, d'autres seraient à l'étude, des activités sportives et culturelles pourraient être proposées par les mairies...



Ensemble chez soi

Samedi, de grandes stars ont participé à un concert « à la maison », pour réunir des dons pour les soignants.

Cet événement a été imaginé par la chanteuse américaine Lady Gaga, comme une « *lettre d'amour au monde* », pour apporter de la joie et un peu de repos aux 4 coins de la planète. Plus de 70 artistes comme Céline Dion, les Rolling Stones... ont répondu à son invitation, de leur maison. Le concert a duré plus de 6 heures et a permis d'obtenir 118 millions d'euros de promesses de dons pour le personnel soignant et l'Organisation Mondiale de la Santé.



PAROLES PARTAGÉES...

LES GALERIES LAFAYETTE

Lorsque nous étions jeunes, c'est-à-dire 15 ans, nous travaillions aux Galeries Lafayette. C'était un plaisir pour nous (Paulette et moi-même). Comme j'étais amène (agréable), souriante et belle à souhait, j'avais beaucoup de clientes. Je les conseillais et elles partaient toujours heureuses. C'était en 1939-1940. Puis la Guerre nous l'avons vécue comme les autres. Ensuite, j'ai continué à satisfaire notre clientèle. C'était mouvementé. Les mannequins exposaient robes et jupes ainsi que d'autres vêtements. Ce n'est qu'en 1970 que j'ai cessé de travailler aux Galeries. J'étais une petite Reine avec un stand pour moi toute seule. Souvenir de M^{me} Simeray. Merci Paulette !



Résidence Domaine de Saint Pry, Saint-Prix (95)

LE TRAVAIL À DOMICILE

Lors d'un atelier lecture-conversation, les résidents de l'EHPAD La Roselière de Blois (41) ont abordé le thème du télétravail suite aux grèves et aux épidémies. Ils ont raconté quelques souvenirs du travail à domicile de leur entourage quand ils étaient plus jeunes. Voici quelques exemples :

M. Becousse : J'avais 5-6 ans et ma mère travaillait pour une usine de confection. Elle s'appelait les usines Pasquier et fabriquait des robes, des vêtements pour femmes à Saint-Aignan-sur-Cher. Nous habitons à Noyers-sur-Cher (41). Elle allait chercher son travail à l'usine à bicyclette et son employeur lui donnait un temps pour le faire mais cela dépendait du travail qui avait été donné. Une fois fini, elle rapportait le travail à l'usine qui lui donnait à nouveau du travail. Cette usine était très importante et se situait derrière la gendarmerie de Saint-Aignan-sur-Cher. C'était surtout des femmes qui y travaillaient et aussi beaucoup de femmes qui faisaient le travail à domicile comme ma maman. Cet exemple de témoignage est une forme de télétravail puisqu'elle travaillait à domicile pour son employeur.

M. Delarue : Cela concerne l'entreprise des chaussures Leroux où se trouvait la Capitainerie, place des Lices à Blois. Dans les années 1970-1975, je connaissais une dame qui découpait les dessus de chaussures pour l'entreprise. Elle découpait les peaux à partir des modèles qu'on lui donnait. J'ai connu une autre dame dans les années 50 qui fabriquait des nœuds pour décorer les chaussures. Elle faisait des modèles de fantaisies et de garnitures pour chaussures. Je pense que ces personnes n'étaient pas déclarées...

Suite de ces témoignages dans un prochain Vite Lu...

POUR L'APRÈS...

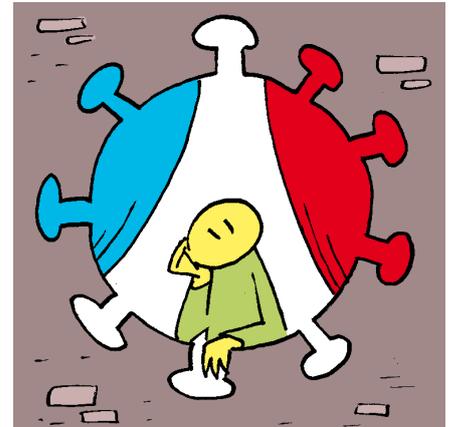
Suite à notre appel à témoignages « Qu'est-ce que vous imaginez pour l'après confinement ? Quelles sont vos envies de changement pour vous et pour le monde ? » (Vite Lu n°1644) », Jeanne Janvresse de Bouvron (44) a souhaité partager ses pensées :

Ce confinement me fait perdre le moral dans le sens que, après le confinement, j'ai l'impression que j'aurai encore moins envie de faire qu'avant. Rester à la maison me permet d'apprécier mon chez moi, d'apprécier d'être avec mon mari, de réapprendre à vivre...

J'ai l'impression qu'avant ce confinement, je me dispersais un peu trop. Ce confinement forcé me permet de me reposer, d'apprendre que je ne suis pas indispensable, que le monde peut marcher sans moi.

Je peux revivre et c'est important pour moi.

ACROSTICHE « CORONAVIRUS »



Confinement à la maison, seul ou en famille

On n'y avait pas pensé

Retrouver une vie intérieure

O combien bienfaitante pour notre personne

Non ce n'est pas facile

A y penser de plus près, c'est...

Vivre autrement

Inspiré des idées de chacun

Regarder le temps s'écouler, devoir écouter

Unir nos qualités

Soyons patients avant de retrouver notre liberté

Christelle, aide-soignante, Résidence de l'Oriole, Vaiges (53)